

ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN ÎLE-DE-FRANCE



100 % NATURE 



Plus de  **5 800**
élèves, étudiants, et
apprentis

 **20**
établissements publics
et privés sur tout
le territoire

 **5**
exploitations agricoles
publiques

 **1** centre
équestre

 **500**
hectares cultivés

Les missions de l'enseignement technique agricole

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue.
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, comme à celle des adultes.
- Participer à l'animation et au développement des territoires.
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.
- Participer aux actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants.

83 %
de taux de
réussite aux
examens

LE PLAN Enseigner à produire autrement

Les établissements d'enseignement agricole et leurs ateliers technologiques sont des lieux d'innovation technique et pédagogique. Ils participent au développement des pratiques agro-écologiques auprès des apprenants et des professionnels.

des formations dans de nombreux secteurs



Activités hippiques



Aménagement,
développement, gestion et
protection de l'espace rural,
de la forêt, de l'eau, des
milieux naturels et du paysage



Service
aux personnes
et aux territoires



Transformation
et
commercialisation
des productions



Industrie
agroalimentaire,
industries liées
à l'agriculture



Santé et protection
animale et végétale,
hygiène, qualité
et sécurité
de l'alimentation